

COMPTE-RENDU DE RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Date de la réunion : 17/01/2023

Objet : **Présentation des travaux à venir dans le cadre de l'extension du réseau de chaleur Plateau Nord sur le 4^{ème} arrondissement de Lyon**

o Introduction

Yannick PAPAIX, Conseiller du 4^{ème} arrondissement du Lyon délégué à la transition énergétique, introduit la réunion. Il indique que les réseaux de chaleur constituent une composante importante de la Transition Énergétique de la Métropole, de la ville de Lyon et de l'arrondissement. L'objectif de la réunion publique est exposé : présenter le projet et répondre aux questionnements qu'il peut susciter.

Philippe GUELPA-BONARO, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge du Climat, de l'Energie et de la Réduction de la publicité, précise que le développement des réseaux de chaleur est une grande politique publique de la Métropole depuis déjà plusieurs années. Il rappelle l'objectif fixé dans le Schéma Directeur des Énergies (SDE, adopté en 2019) : atteindre 200 000 équivalent-logements¹ raccordés à un réseau de chaleur disposant d'un taux d'EnR&R² de plus de 65% entre 2026 et 2030 (multiplié par 2,5 par rapport à 2013). Grâce aux extensions et créations de réseaux engagées depuis, le nombre d'équivalent-logements raccordés s'élève aujourd'hui à environ 92 000.

Le projet d'extension du réseau de chaleur Plateau Nord, qui a débuté en 2020 par l'interconnexion des réseaux de Sathonay-Camp et Rillieux-la-Pape avant de s'étendre sur Caluire-et-Cuire et désormais sur Lyon 4^{ème}, s'inscrit donc dans la démarche de développement de ces équipements sur le territoire métropolitain et participe pleinement à l'atteinte de l'objectif fixé au SDE.

L'ensemble des 7 réseaux de chaleur de la Métropole de Lyon totalise un taux d'EnR&R d'environ 60% grâce aux chaufferies bois et aux deux UTVE³ du territoire qui les alimentent en chaleur.

Le réseau de chaleur Plateau Nord, notamment, est alimenté par l'UTVE de Rillieux-la-Pape. Complété de deux chaufferies bois, il dispose d'un taux d'EnR&R de 90%. Il a reçu en 2022 le [label Ecoréseau+ remis par AMORCE](#) qui récompense les réseaux de chaleur exemplaires sur les plans environnemental, économique et social.

Au-delà des réseaux de chaleur, la Métropole de Lyon développe également les EnR avec d'autres projets comme la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toitures de groupes scolaires. Elle

¹ Équivalent-logement : unité de quantité d'énergie utilisée afin de donner une réalité "concrète" à des statistiques sur les quantités d'énergie livrées. Il est calculé à partir des livraisons de chaleur et de la consommation moyenne d'un logement collectif en France.

² Energie Renouvelable et de Récupération

³ Usines de Traitement et de Valorisation Énergétique des ordures ménagères

accompagne également à la réduction des consommations dans une démarche de sobriété énergétique :

- Le [dispositif Ecoréno'v](#) : service d'aides à l'éco-rénovation des logements. *Plus d'informations sur [le site de l'ALEC](#).*
- L'[Energitour](#) : à la rencontre des habitants pour donner des conseils gratuits permettant d'agir pour réduire ses consommations d'énergie. *Plus d'informations sur [le site de l'ALEC](#).*

Laurène DAGALLIER, Chargée de mission Réseaux de chaleur et bois-énergie à l'[ADEME](#)⁴ explique que la chaleur représente plus de 50% des consommations énergétiques françaises. Pour ce secteur encore fortement carboné, l'un des enjeux majeur est de remplacer le gaz par des EnR&R locales (bois, géothermie, solaire thermique, chaleur récupérée sur des UTVE ou industries).

Les réseaux de chaleur, par la mutualisation des outils de production qui facilite le développement des EnR&R, constituent un réel levier pour la transition énergétique. L'ADEME apporte son soutien financier aux projets de développement de réseaux de chaleur vertueux par le biais du Fonds Chaleur qui s'élève à 540 millions d'euros en 2022, en augmentation de 40% suite à la guerre en Ukraine. Sur les 3 dernières années en région Auvergne-Rhône-Alpes, l'ADEME a alloué 120 millions d'euros au financement de projets comme celui du réseau de chaleur Plateau Nord.

Michel MATHIEU, Président de Plateau Nord Energie (PNE, filiale d'Engie Solutions titulaire de la Délégation de Service Public du réseau de chaleur Plateau Nord) rappelle la satisfaction de PNE d'exploiter ce réseau et d'avoir en charge son développement. Le réseau de chaleur Plateau Nord bénéficie d'une chaleur très majoritairement issue d'EnR&R qui permet la vente de chaleur à un tarif compétitif.

Les études et travaux engagés depuis 2020 ont permis d'arriver aujourd'hui au 4^{ème} arrondissement de Lyon, l'artère principale du réseau s'étendant sur près de 20 km depuis Rillieux-la-Pape. Malgré les complexités que peut présenter le développement d'un tel réseau dans un milieu très urbain, les travaux à venir cette année pour atteindre la rue Hénon seront réalisés par PNE en prenant soin de causer le moins de désagréments possible et en tenant les délais prévus.

Un support de présentation, en annexe de ce compte-rendu, est ensuite déroulé pour expliquer les caractéristiques du projet, ses étapes de mises en œuvre et les moyens qui seront déployés pour le mener à bien.

La suite de ce document fait état des questions qui ont été posées par les personnes présentes et des réponses apportées.

o Interventions des personnes présentes

➤ **Réseaux de chaleur : généralités**

• **Quel est le fluide qui circule dans le réseau de chaleur ?**

C'est de l'eau qui circule dans le réseau et assure la distribution et le transfert de chaleur depuis la centrale de production jusqu'aux bâtiments. L'eau du réseau est traitée pour éviter l'entartrage et la corrosion des canalisations.

• **Est-ce que seuls les bâtiments en chauffage collectif peuvent se raccorder ?**

Les bâtiments en chauffage collectifs sont ceux dont le raccordement au réseau de chaleur est le plus simple car il ne nécessite pas de travaux sur les réseaux internes aux bâtiments.

Pour les bâtiments dont le chauffage n'est pas collectif, des travaux conséquents internes aux bâtiments sont nécessaires.

⁴ Agence de l'État pour la Transition Écologique

- **Est-ce que les travaux de pose du réseau de chaleur permettent à d'autres réseaux de s'implanter en même temps ?**

Le sous-sol est déjà occupé par des réseaux qu'il très compliqué de dévoyer (assainissement, eau potable, réseau électrique important, ...). Lorsque les études sont faites, l'occupation du sous-sol est analysée afin de disposer le réseau de chaleur sans interférer avec les réseaux existants. Il n'y a pas de superposition verticale des différents réseaux afin d'éviter, en cas d'intervention sur l'un ou l'autre des réseaux, d'impacter les autres services.

➤ **Le réseau de chaleur Plateau Nord et ses travaux d'extension**

- **La part de gaz restante dans le mix énergétique du réseau de chaleur Plateau Nord est-elle issue de la méthanisation ?**

À partir de 2024 et jusqu'à la fin du contrat de Délégation de Service Public (2039), 10% du mix énergétique du réseau de chaleur proviendra du biométhane (biogaz injecté sur le réseau français, certifié par des garanties d'origine). Cela représentera la moitié de la part gaz nécessaire à l'appoint des EnR&R issue de l'UTVE et des chaufferies bois.

- **Les travaux prévus concernent la pose d'une canalisation principale mais est-ce que les raccordements des bâtiments se font en même temps ?**

La canalisation principale posée dans les tranchés par PNE est équipée de vannes (appelées « attentes ») mises en place à différents endroits en prévision des raccordements identifiés. Ces vannes permettent de revenir dans un second temps pour raccorder les bâtiments sans retoucher à la chaussée et ainsi éviter de nouvelles nuisances.

En cas d'abonné non identifié et/ou manifestant son intérêt ultérieurement, il est possible d'intervenir sur la canalisation principale sans couper la fourniture de chaleur aux bâtiments déjà raccordés.

Il est précisé que les accès riverains sont conservés pendant la durée des travaux.

- **Le raccordement du collège Clément Marot est-il prévu ?**

Oui, le collège a été identifié dans les bâtiments à raccorder. Lorsque les conditions le permettent, la Métropole est favorable au raccordement des bâtiments de son patrimoine.

- **Le réseau de chaleur s'étend-il seulement sur la partie ouest du plateau de la Croix-Rousse ? Est-ce que la rue Hénon est concernée ?**

La canalisation principale du réseau de chaleur atteint la rue Hénon *via* la rue Deleuvre mais il n'est pas prévu de passer sur la rue Hénon. En revanche, il est possible d'étudier le raccordement des copropriétés situées sur la rue Hénon à proximité de la canalisation principale.

➤ **Questions périphériques au projet présenté**

- **Les équipements de production de chaleur sont-ils suffisamment dimensionnés pour permettre d'étendre le réseau de chaleur au-delà de la rue Hénon ?**

Avec les installations de production de chaleur existantes sur le réseau de chaleur Plateau Nord, un développement du réseau au-delà de la rue Hénon dégraderait le taux EnR&R du réseau.

Le développement du réseau de chaleur au-delà de la rue Hénon nécessite la construction d'une nouvelle centrale de production d'EnR. Dans le cas où un foncier serait identifié disponible pour accueillir une telle centrale et où les conditions techniques, économiques et juridiques seraient favorables, la Métropole sera volontaire pour étendre le réseau de chaleur Plateau Nord davantage sur le 4^{ème} arrondissement de Lyon et éventuellement au-delà.

L'éco-rénovation des bâtiments est un autre levier pour augmenter le potentiel d'extension du réseau de chaleur : à périmètre d'équipements de production constant, moins les bâtiments raccordés consommeront, plus il sera possible de raccorder de bâtiments sans dégrader le taux d'EnR&R.

- **Pour permettre un développement plus large, peut-on imaginer plusieurs chaufferies de petites tailles plutôt qu'une grosse chaufferie ? Est-il possible de mettre des chaufferies chez des abonnés ?**

Ces solutions sont déjà employées sur le réseau (chaufferie des HCL par exemple) et pourraient être multipliées mais il s'agit de solutions possibles à mettre en œuvre avec des installations au gaz et non des EnR&R (difficulté d'approvisionnement en bois pour des installations chez les abonnés et en milieu urbain notamment). Ces solutions ne permettraient pas d'atteindre le seuil de production d'EnR&R nécessaire pour maintenir un taux d'EnR&R constant dans le cas d'un développement plus large du réseau de chaleur.

- **La mise en place de solaire thermique avec stockage inter saisonnier est-elle possible ?**

Le solaire thermique nécessite également de grandes surfaces foncières. À titre d'exemple, lors des études sur le réseau de chaleur de l'ouest lyonnais, 10 000 m² couverts de panneaux solaires permettaient un gain de 5 points sur le taux EnR&R du réseau. De plus, les technologies de stockage nécessitent elles-aussi un foncier disponible. La Métropole est attentive à ce que le foncier soit utilisé de la manière la plus pertinente possible au regard des divers besoins du territoire.

o **Annexe**

Support de présentation.

- Lien vers le site internet du réseau de chaleur : <https://www.chauffageurbain.plateau nord.grandlyon.com/>
- Lien vers la fiche de présentation du réseau de chaleur, le guide préconisations techniques et le règlement de service : <https://www.alec-lyon.org/services/documentation/reseaux-de-chaleur-de-la-metropole-de-lyon/>